

Vietnam et Burundi signent un accord d'exemption r ciproque de visa

Vietnamplus, 11 juin 2022 New York (VNA) - Le Vietnam et le Burundi ont sign , le 10 juin   New York, un accord d'exemption r ciproque de visa pour les citoyens des deux pays d tenteurs de passeports diplomatiques et de passeports de service. Les signataires  taient l'ambassadeur Dang Hoang Giang, chef de la Mission permanente du Vietnam aupr s des Nations Unies (ONU) et l'ambassadeur Z phyrin Maniratanga, chef de la Mission permanente du Burundi aupr s des Nations Unies.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Munis d'un de ces passeports, les ressortissants vietnamiens et burundais pourront d'ordinaire effectuer un s jour d'une dur e maximale de 90 jours dans l'autre pays sans avoir besoin de visa. Dans une interview accord e au correspondant de l'Agence vietnamienne d'Information   New York juste apr s la c r monie de signature, l'ambassadeur Z phyrin Maniratanga a d clar  que ce nouvel accord faciliterait les d placements des citoyens des deux pays. Il a affirm  que ce accord cr erait aussi des conditions favorables aux activit s de coop ration  conomique. Pour sa part, l'ambassadeur Dang Hoang Giang a estim  qu'apr s l'entr e en vigueur de l'accord, les deux parties renforceraient l' change de d veloppements   tous les niveaux, am lioreraient la confiance politique, dynamiseraient la coop ration  conomique, commerciale et d'investissement entre les deux pays, contribuant   l'approfondissement et   l'efficacit  des relations bilat rales et   la promotion des  changes entre les deux peuples. Le Vietnam et le Burundi ont  tabli des relations diplomatiques le 16 avril 1975. - VNA

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});